

DEPARTEMENT de la VENDEE
COMMUNE DE MARTINET
Procès-Verbal de la Séance du Conseil Municipal
du 21 juillet 2025

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 23 juin 2025.

L'an deux-mil vingt-cinq, le 21 juillet,
le Conseil Municipal de la commune de Martinet, dûment convoqué (selon l'article L2121-10 du CGCT) s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel PAILLUSSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 15 juillet 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14

Étaient présents : Mr PAILLUSSON Michel, Mme MASSON Florence, Mr BRET Patrice, Mme CHEVILLON-MORNET Marie-Andrée, Mme CHARIAUD Gabrielle, Mr BOURGEOIS Laurent, Mme MORNET Evelyne, Mr GAUDIN Renaud, Mr HERBRETEAU Yann, Mr HILLAIRET Jean-François, Mr MENARD Pierre, Mme GIRAUDEAU Amandine, Mme ELINEAU Claudine, Mr GAUDIN Julien.

Excusée : Mme HERBRETEAU Joëlle

Madame ELINEAU Claudine a été désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1 – Décisions du Maire

2 – Délibérations

- SyDEV : convention éclairage le Grand Bois
convention effacement Les Broses 3

3 – Dossiers et travaux en cours

- Pôle commerce : comptes rendus réunions 3 et 10 juillet
Validation projet PC
- Cimetière : suite dossier tempête et point procédure de reprise
- Travaux cantine
- Convention pour occupation des Ouches par les associations
- Livre d'Alain Perrocheau

4 – Comptes rendus des Commissions

- Commissions CCPA

5 – Questions diverses

- Participation à la Joséphine
- Relogement au camping

1 – DECISIONS DU MAIRE

Par délibération du 21 juillet 2020 et conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour prendre certaines décisions.

Mr le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal.

- Décisions du Maire :
- 03/07/2025 : Renonciation au Droit de Prémption, parcelle AD 141, Lotissement de la Juelle

2 – DELIBERATIONS

DELIB n° 2025.07.01 – SyDEV TRAVAUX d'ECLAIRAGE (Affaire n°L.ER.138.25.001) – Rue du Jaunay et Rue des Moulins

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en complément des travaux d'effacement de réseau électrique qui doivent être réalisés Rue du Jaunay et Rue des Moulins, des travaux d'éclairage (neuf et rénovation) doivent également être réalisés.

Il présente la convention établie par le SyDEV. Le coût total des travaux s'élève à 41 750 € HT, après participation du SyDEV, reste à charge de la commune un montant de 21 166.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- *De donner son accord pour la prise en charge de cette participation d'un montant total de 21 166.00 €*
- *Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025*
- *Donne pouvoir à Mr le Maire pour signer la convention avec le SyDEV.*

DELIB n° 2025.07. – SyDEV TRAVAUX d'EFFACEMENT (Affaire n°E.EL.138.19.002) – Lotissement Brosses 3

Décision reportée afin de revoir les plans pour tenir compte d'une possible extension du lotissement dans le futur.

3 - DOSSIERS ET TRAVAUX EN COURS

• **Pôle commerce** :

- 3 juillet : réunion avec l'architecte pour présentation de l'implantation du bâtiment et des différents matériaux et coloris proposés.

Le Conseil valide le recul du bâtiment de 50 cm pour laisser plus de place sur le devant (vérifier la possibilité d'installer un barnum de 10x6m).

Concernant les coloris des tasseaux extérieurs et des menuiseries, validation des coloris proposés par l'architecte mais à préciser dans le dossier de PC et DCE « ou approchant ».

Les équipements de cuisine ne seront pas intégrés au marché.

- 10 juillet : Présentation des aménagements extérieurs par Clément Bourgoïn de Vendée Expansion.

Coût estimatif : 129 745.00 € HT, sans les réseaux.

Plusieurs modifications ont été demandées : déplacement bac de plantation avec muret d'assise en demi-lune, déplacement rangements vélos, prévoir stèle du souvenir, élargissement de l'entrée à 4 m, suppression du garde-corps à gauche de l'entrée, mise en place d'éclairage dans les escaliers.

• **Cimetière** :

- Dossier d'indemnisation suite à la tempête du 25 janvier 2025 : suite à la visite de l'expert de l'assurance des propriétaires des arbres tombés dans le cimetière, il a fallu revoir toute la procédure et recontacter les familles concernées pour qu'elles fassent chacune un dossier, contrairement à ce qui avait été indiqué précédemment. Sur les 18 tombes impactées, 12 familles ont été retrouvées, correspondant à 15 tombes, et vont faire un dossier. Concernant la commune, un dossier va être envoyé pour l'indemnisation de la réparation du mur et le temps passé par les agents municipaux (technique et administratif).

- Procédure de reprise : les travaux vont pouvoir être lancés dans le haut du cimetière, dans l'espace en terrain commun où il n'a pas été retrouvé de concession pour les tombes présentes et en état d'abandon.
- Travaux cantine : travaux sur les canalisations suite à des odeurs persistantes dans la cantine et les bâtiments autours. Celles-ci sont obstruées par des racines.
- Convention pour occupation des Ouches par les associations : Projet de mise en place d'une convention pour définir les conditions d'utilisation du site par les associations susceptibles d'y organiser des événements. Groupe de travail : Julien Gaudin, Pierre Ménard et Laurent Bourgeois.
- Livre d'Alain Perrocheau : Titre proposé « Martinet et son histoire ». Une centaine d'exemplaires devraient être imprimés pour la fin de l'année.

4 - COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

- CCPA :
 - Bureau communautaire : Présentation des comptes de l'association Contact avec le nouveau directeur. Attribution d'une subvention de 10 000 € pour équilibrer les comptes. Présentation du projet éolien à Beaulieu-sous-la-Roche. Attribution d'une subvention de fonctionnement de 65 000 € au FDGDON.
 - COPIL guichet de l'Habitat : bilan quantitatif, dispositif connu et utilisé sur Martinet
 - Reconduction de l'animation « Roule ma poule » autour du vélo, recherche d'un lieu sur le territoire pour le mois de juin 2026.

5 – QUESTIONS DIVERSES

- Participation à la Joséphine : la commune décide de renouveler sa participation à cette opération
- Relogement au camping suite à l'incendie d'une maison individuelle sur la commune.

Prochaine réunion : 8 septembre

L'ordre du jour étant épuisé, Mr PAILLUSSON Michel clôt la séance à 23h00.

Le Maire
Michel PAILLUSSON

Le secrétaire de séance
Claudine ELINEAU

